

INFORMATIONS PRATIQUES

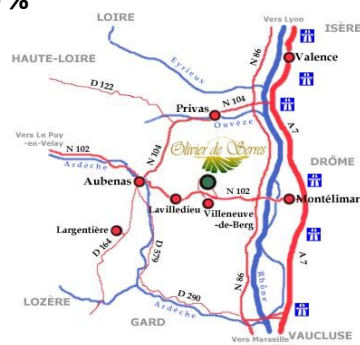
- Le contenu de la formation est dispensé sous forme de cours à distance via une plate-forme de formation. Les apprenants sont suivis par un tuteur pendant toute la formation. *Cette formation peut donner lieu à la certification d'un bloc de compétences du BPREA*
- *Evaluation* : dossier à compléter tout le long de la formation, avec un entretien d'explicitation en fin de formation – Jury : 1 formateur
- Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi, particuliers, ou personnes désireuses d'assurer la conduite technique d'un élevage
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation
- **Coût de la formation** : 13 € à l'heure (VIVEA) / **11 € à l'heure** (Compte Personnel de Formation – Autofinancement – France Travail – Autres OPCO)
Possibilité de prise en charge des frais de formation (VIVEA, Pôle Emploi, OCAPIAT, Compte Personnel de Formation...)
- Taux de satisfaction – présentiel (données 2023) : **85,5 %**
- **Taux de réussite** (données 2023) : **100 %**

CONTACTS ET INSCRIPTIONS

CFPPA Le Pradel
1062, chemin Olivier de Serres
07170 MIRABEL
Tél : 04-75-36-71-80
Fax : 04-75-36-76-02

Référent formation : andre.thomas-billot@educagri.fr et
aubenas.cfppa@educagri.fr

Voir les conditions générales de vente sur notre site internet :
<https://epl.aubenas.educagri.fr/>

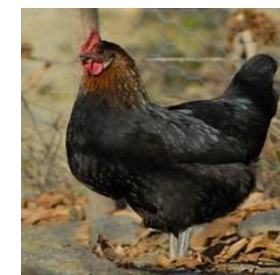


CFPPA Olivier de Serres

Evaluer l'intérêt d'un atelier de poules pondeuses en complément - Eligible au CPF

Durée : 45 h à distance

Ou possibilité de regroupement de 70h au CFPPA (voir plaquette concernée)



CONTENU DE LA FORMATION

1 Présentation du parcours pondeuses et rendu final	<ul style="list-style-type: none"> • La durée de 8 heures comprend le travail personnel pour l'étude de son projet 	8h
2 Première approche	<ul style="list-style-type: none"> • Situer la production de pondeuse en complément • Les références, les principes généraux 	2h
3 Bâtiments et parcours	<ul style="list-style-type: none"> • L'implantation des bâtiments et les barrières sanitaires : • La conception des bâtiments : • Les parcours 	4h
4 Les réglementations	<ul style="list-style-type: none"> • La réglementation du marquage des œufs pour la mise en marché • La réglementation œufs et conditions d'élevage • La réglementation salmonelle • Le registre d'élevage 	4h
5 Les souches de pondeuses	<ul style="list-style-type: none"> • Les races de ponte • Les souches de ponte • Les critères de choix 	2h
6 J'élève les poulettes?	<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions ou normes pour le démarrage des poulettes • Les critères de choix 	2h
7 La ponte et son suivi	<ul style="list-style-type: none"> • La conduite de la ponte • Le suivi de la ponte • Le choix d'un suivi 	4h
8 L'alimentation des pondeuses et poulettes	<ul style="list-style-type: none"> • Les composants des aliments • Aliment du commerce ou fabrication à la ferme ? • Les principes de base du rationnement des poulettes et pondeuses • Le plan d'alimentation des poulettes • Le plan d'alimentation des poules pondeuses en ponte 	4h
9 Le suivi sanitaire des pondeuses	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction sur le suivi sanitaire • Complément sur le suivi sanitaire • Quel plan de prophylaxie médical prévoir ? • Quel plan de prophylaxie sanitaire prévoir ? 	3h
10 La biosécurité en volailles	<ul style="list-style-type: none"> • L'influenza aviaire et sa propagation • La conception et la gestion d'un plan de biosécurité • La mise en œuvre des bonnes pratiques d'hygiène 	7h
11 Résultats et marge brute	<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats de production et la marge brute 	2h
12 Visite d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de cas concret, rencontre terrain 	3h